



A retenir

OÏDIUM

Surveiller vos parcelles.

TORDEUSES DE LA GRAPPE

La génération se poursuit.

Les abeilles butinent, protégeons-les ! Respectez la réglementation « abeilles » et lisez attentivement la note nationale BSV sur les abeilles



1. Dans les situations proches de la floraison, en pleine floraison ou en période de production d'exsudats, utiliser un insecticide ou acaricide portant la mention "abeille", **autorisé "pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles"** et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin) lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.

2. Attention, la mention "abeille" sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles. Cette mention "abeille" rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles mais reste potentiellement dangereux.

3. Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoides et triazoles ou imidazoles. Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 h d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoides en premier.

4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.

5. Lors de la pollinisation (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : [note nationale BSV](#).



Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

Comité de validation :
Chambres d'agriculture de
l'Aude, du Gard, de
l'Hérault/ADVAH, des
Pyrénées-Orientales,
Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
IFV, FREDON Occitanie,
DRAAF Occitanie



Action du plan Ecophyto
pilotee par les ministères en
charge de l'agriculture, de
l'écologie, de la santé et de la
recherche, avec l'appui
technique et financier de
l'Office français de la
Biodiversité

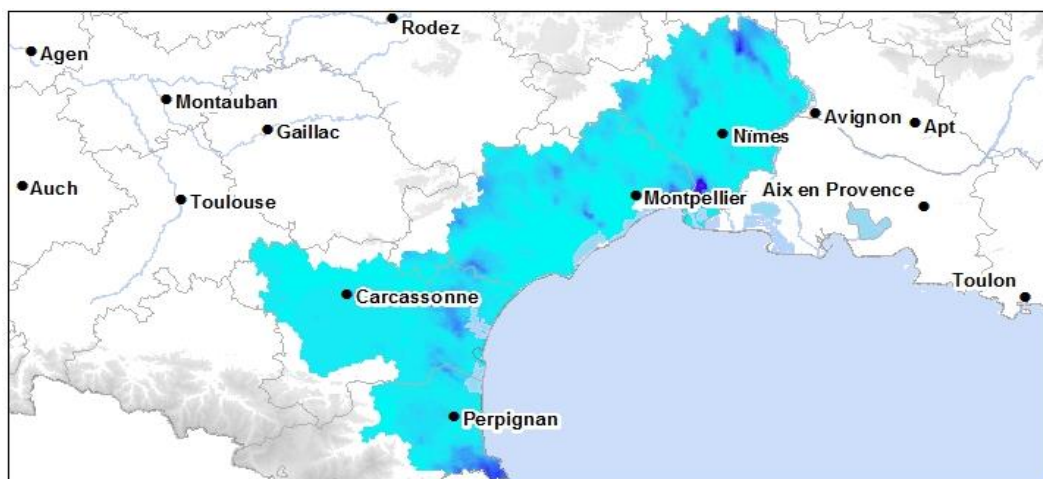
Liens vers des documents disponibles au téléchargement :

- [Note technique commune « Gestion de la résistance 2020 - Maladies de la vigne »](#) :
- [Liste des produits de biocontrôle](#)

PLUVIOMETRIE

Répartition des pluies – Cumul hebdomadaire du 19/04 au 25/04/2021 - Source IFV

		19-avr.	20-avr.	21-avr.	22-avr.	23-avr.	24-avr.	25-avr.
AUDE	ALAIGNE	0	0	0	0	0	0	1,1
	CAZILHAC	0	0	0	0	0	0	0,9
	LEZIGNAN	0	0	0,8	0	0	0	0
	LIMOUX	0	0	0	0	0	0	0,8
	NARBONNE	0	3,2	3,3	0	0	0	0
GARD	AIGUES-MORTES	0	0	1,4	0	0	0	0,3
	BARJAC	0	0	0,8	0	0	0	0
	CARDET	0	0	0,8	0	0	0	0
	CHUSCLAN	0	0	0	0	0	0	0
	SAINT-GILLES	0	0	0,6	0	0	0	0
	VILLEVEILLE	0	0	0,6	0	0	0	0
HERAULT	MARSEILLAN	0	0	0	0	0	0	0
	OLONZAC	0	0	0	0	0	0	0,4
	POUZOLLES	0	0	0,1	0	0	0	0,3
	PUISSERGUIER	0	2,1	1,2	0	0	0	0
	SAINT-JEAN-DE-FOS	0	0	0	0	0	0	0
	VALFLAUNES	0	0	0	0	0	0	0
PO	ESTAGEL	0	0	1,4	0	0	0	0,6
	LAROQUE-DES-ALBERES	0	4	3,7	0	0	0	0
	LLUPIA	0	0	2,2	0	0	0	0,2
	PIA	0	0	0,3	0	0	0	0,3
	RODES	0	0	0,1	0	0	0	0,1



4210425:
mini=0.0mm - maxi=40.8mm

Valeur Elevée : 50
Faible : 0

STADES PHENOLOGIQUES

× Vignoble régional

Les stades phénologiques observés sur les parcelles n'ayant pas subi de dégâts de gel sont compris entre :

- « **pointe verte de la pousse visible** » (stade 05 ou C ou BBCH 09) dans les parcelles tardives et secteurs tardifs et
- « **boutons floraux séparés** » (stade 17 ou H ou BBCH 57) dans les parcelles précoces.

Les stades majoritairement observés sont « **2-3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12 ou 13) à « **bouton floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55).



2 ou 3 feuilles étalées
(stade 09 ou E ou
BBCH 12-13)



Boutons floraux encore
agglomérés (stade 15 ou
G ou BBCH 55)

OÏDIUM (*Erysiphe necator*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Aude :**

On note la présence de quelques contaminations sur feuilles dans une parcelle du Minervois sur cépage Chardonnay.

- × **Gard :**

Des drapeaux sont observés sur des parcelles de Carignan et Roussanne. Leur fréquence est variable en fonction de l'historique parcellaire.

- × **Hérault :**

Dans les parcelles à drapeaux, essentiellement sur Carignan, mais aussi autres cépages à drapeaux (Chardonnay, Roussanne), on observe :

- des drapeaux dans les unités agroclimatiques du Minervois, des Hauts Coteaux, du Biterrois et de la Basse Vallée de l'Hérault. Dans quelques parcelles du Biterrois, leur fréquence augmente,
- les 1^{ers} repiquages sur parcelles à drapeaux dans les unités agroclimatiques du Minervois, du Biterrois et des Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- de nouveaux repiquages sur parcelles à drapeaux dans l'unité agroclimatique des Hauts Coteaux.

Sur cépages sensibles, essentiellement sur Chardonnay, **de nouvelles contaminations 1^{aires}** sont observées dans la Basse Vallée de l'Hérault. Les tout 1^{ers} repiquages sur feuilles sont observés dans la Basse Vallée de l'Hérault sur cépage Piquepoul.

Par unité agroclimatique, le stade phénologique dominant observé sur Carignan est le suivant :

- « **éclatement des bourgeons** » (stade 06 ou D ou BBCH 10) dans le Nord Montpelliérais,
- « **2 ou 3 feuilles étalées** » (stade 09 ou E ou BBCH 12-13) dans la Vallée de l'Orb-Lodévois,
- « **5 ou 6 feuilles étalées, inflorescences visibles** » dans le Biterrois et les Basse et Moyenne Vallée de l'Hérault,
- « **boutons floraux encore agglomérés** » (stade 15 ou G ou BBCH 55) dans le Minervois, les Hauts Coteaux, et le Montpelliérais.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les symptômes drapeaux sont toujours observés sur Carignan. D'autres symptômes sur feuilles sont aussi observés sur Carignan, Grenache...

Sur les parcelles partiellement gelées, des symptômes peuvent être observés sur la végétation en place.

Evaluation du risque : le risque est fonction de l'historique de la parcelle, de son environnement et de la sensibilité / phénologie des cépages.

Surveiller les symptômes et les stades phénologiques des cépages/situations sensibles (Carignan à « drapeaux », Chardonnay, Portan, Roussanne...) mais aussi dans les parcelles non sensibles.

MILDIOU (*Plasmopara viticola*)

- **Situation aux vignobles**

- × **Vignoble régional**

A ce jour absence de foyers primaires dans les parcelles du réseau.

• **Données de la modélisation** (*voir caractéristiques des modèles*)

✓ **Potentiel Système** (*modélisation arrêtée au 25 avril**)

	Situation J-7 à J	Simulation J à J+7
Risque modélisé mildiou	Le risque mildiou modélisé est globalement faible sur toute la région. Il est cependant plus fort très localement sur le Nord du département de l'Hérault, sur les secteurs Vallée de l'Orb Lodévois et Hauts coteaux.	Le risque modélisé stagne à 7 jours, et augmente légèrement sur le sud des Pyrénées Orientales.
Contaminations	<p>Les tout premiers œufs d'hiver sont modélisés comme étant mûrs sur tous les secteurs.</p> <p>Les premières contaminations pré épidémiques ont été détectées sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 20 avril sur Littoral, Hauts coteaux, Cru Banyuls, Plaine Nord Tech et Plaine Sud Tech - 21 avril sur Bassin Alésien, Costières, Sables, Uzège, Uzège Ouest, Vallée de la Cèze, Vallée du Rhône Nord, Vallée de l'Orb <p>La masse des œufs est modélisée comme mûre sur les secteurs :</p> <p>Aude : Minervois Est (23/04) Corbière Occidentales et Minervois Ouest (25/04) Hérault : Moyenne Vallée de l'Hérault, et Minervois (23/04), Nord Montpellierais (24/04)</p>	<p>Démarrage annoncé des premières contaminations pré-épidémiques :</p> <p>Sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 26 avril sur : Garrigues Sommiérois, Vallée du Rhône Sud, Basse Vallée de l'Hérault, Aspres, Haute et Moyenne Vallée de l'Agly - 27 avril sur : Carcassonnais, Limouxin, Malepère, Bas Conflent, Fenouillèdes <p>De nouvelles contaminations pré-épidémiques sont annoncées également sur l'ensemble des secteurs sur les pluies annoncées du 26 au 29 avril. Au 27 avril, tous les secteurs auront démarré les contaminations pré-épidémiques.</p> <p>Compte tenu des prévisions météo actuelles, la maturité de la <u>masse</u> des œufs d'hiver est modélisée à partir du :</p> <p>Aude : Carcassonnais (27/04), Cabardès (29/04), Hautes Corbières (30/04), Malepère (2/05), Limouxin (3/05) Hérault : Montpellierais (2/05), Vallée de l'Orb Lodévois et Biterrois (6/05), Basse Vallée de l'Hérault (7/05) Gard : Sables (29/04), Garrigues Ouest et Garrigues Sommiérois (1/05), Costières et Vivarais (5/05), Uzège Ouest et Vallée de la Cèze (7/05) Pyrénées Orientales : Bas Conflent (1/05), Plaine Nord Tech (3/05), Fenouillèdes (7/05)</p> <p>Avant cette date, aucune contamination épidémique ne peut être modélisée.</p> <p>Démarrage annoncé des premières contaminations épidémiques sur les pluies du :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 29 avril sur : Minervois Est <p>Les premières sorties issues des contaminations pré épidémiques sont annoncées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 mai sur : Corbières Occidentales, Minervois Est, Minervois - 3 mai sur : Biterrois - 6 mai sur : Montpellierais, Nord Montpellierais, Moyenne Vallée de l'Hérault, Cabardès - 7 mai sur Garrigues Ouest

Bleu : démarrage ou nouvelle contamination

Vert : rien à signaler

✓ **Milstop (modélisation arrêtée au 25 avril)**

		Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 05 au 11 avril 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 05 au 11 avril 2021	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 12 au 18 avril 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 12 au 18 avril 2021	Foyers primaires théoriques liés aux pluies et aux hygrométries du 19 au 25 avril 2021 à partir du :	Niveau de risque de contaminations primaires liées aux pluies du 19 au 25 avril 2021	Indice de risque allant de -5 à +5	
Aude	Alaigne	-	-	-	-	-	-		
	Carcassonne	-	-	-	-	-	-		
	Leucate	-	-	-	-	-	-		
	Lézignan	-	-	-	-	-	-		
	Narbonne	-	-	-	-	-	-		
Gard	Bagnols sur Cèze	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Bourdic	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Cardet	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Générac	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Sommières	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Tavel	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Vauvert	-	-	-	-	-	-		
Hérault	Olonzac	-	-	-	-	-	-		
	Laurens	-	-	26-avr	Limite	-	-	- 4,2	=
	Prades sur Vernazobres	-	-	-	-	-	-		
	Béziers	-	-	-	-	-	-		
	Villemagne	-	-	-	-	-	-		
	Marseillan	-	-	29-avr	Limite	-	-	- 4,2	=
	Pouzolles	-	-	26-avr	Limite	-	-	- 4,2	=
	Plaissan	-	-	26-avr	Limite	-	-	- 4	=
	Saint Jean de Fos	-	-	29-avr	Faible	-	-	- 4,2	=
	St Christol	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Frontignan	-	-	29-avr	Limite	-	-	- 4,2	=
Valflaunès	-	-	-	-	-	-			
Pyrénées-Orientales	Laroque des Albères	24-avr	Limite	-	-	-	-		
	Perpignan	-	-	-	-	-	-		
	Saint Paul de Fenouillet	-	-	-	-	-	-		

Légende : - « rien à signaler »

Evaluation du risque : Le risque est très faible.

Les pluies de la semaine en cours pourraient engendrer des contaminations primaires dans certains départements.

Aucune intervention ne se justifie avant l'apparition des premières taches.

Méthodes prophylactiques :

- éliminer les pampres, ébourgeonner les plantiers,
- maintenir le couvert végétal ras sous le rang, dans l'inter rang et limiter au maximum le travail du sol afin de restreindre la remontée d'humidité dans la souche,
- raisonner les travaux d'entretien du sol (préservé les passages du tracteur pour être en mesure de réaliser les 1^{ers} traitements même en cas de pluies notamment dans les parcelles à mauvaise portance).

TORDEUSES DE LA GRAPPE

- **Eudémis** (*Lobesia botrana*)

- × **Aude**

Le vol est confirmé sur l'ensemble du département à un niveau relativement modeste.

Les pontes récentes sont visibles, le stade « tête noire » en général n'est pas encore atteint.

- × **Gard**

Des papillons d'eudémis sont encore piégés dans les secteurs sur lesquels le ravageur est habituellement présent.

- × **Hérault**

Le vol de 1^{ère} génération se poursuit sur l'ensemble du département avec des captures plus importantes cette semaine.

Les premières pontes fraîches et en évolution sont observées. Les comptages réalisés montrent jusqu'à 48 pontes pour 100 inflorescences observées.

- × **Pyrénées-Orientales**

Les papillons sont toujours observés dans les pièges.

Les premiers dépôts de pontes sont visibles dans les secteurs des Aspres 1^{ers} Coteaux, de la Moyenne Vallée de l'Agly et du Cru Banyuls.

Les dépôts de pontes continuent dans le secteur de la Plaine nord et Sud Tech.

Données de la modélisation - Lob (modélisation arrêtée au 24 avril)

		Début du vol de 1 ^{ère} génération (5 % des imagos) à partir du	Début des pontes de 1 ^{ère} génération (5 % des pontes) à partir du	Début des éclosions de 1 ^{ère} génération (5 % des larves L1) à partir du	Saumurage (5% de larves L3) à partir du :
Aude	Alaigne	24-avr	27-avr	10-mai	
	Carcassonne	04-avr	09-avr	26-avr	06-mai
	Leucate	06-avr	10-avr	26-avr	
	Lezignan	03-avr	07-avr	25-avr	
	Narbonne	04-avr	08-avr	25-avr	
Gard	Bagnols sur Cèze	07-avr	12-avr	02-mai	
	Bourdic	05-avr	09-avr	30-avr	
	Cardet	06-avr	11-avr	30-avr	
	Générac	06-avr	11-avr	30-avr	
	Sommières	03-avr	07-avr	28-avr	
	Tavel	11-avr	15-avr	01-mai	
	Vauvert	05-avr	09-avr	30-avr	
Hérault	Olonzac	31-mars	04-avr	01-mai	
	Laurens	10-avr	14-avr	02-mai	
	Prades sur Vernazobres	04-avr	08-avr	29-avr	11-mai
	Béziers	02-avr	06-avr	29-avr	
	Villemagne	24-avr	28-avr	11-mai	
	Marseillan	03-avr	06-avr	28-avr	09-mai
	Pouzolles	04-avr	08-avr	29-avr	10-mai
	Plaisan	03-avr	07-avr	28-avr	09-mai
	Saint Jean de Fos	03-avr	07-avr	28-avr	10-mai
	St Christol	04-avr	08-avr	28-avr	
	Frontignan	05-avr	09-avr	29-avr	
Vallflaunès	07-avr	12-avr	01-mai		
Pyrénées Orientales	Laroque des Albères	28-mars	01-avr	24-avr	05-mai
	Perpignan	26-mars	29-mars	20-avr	04-mai
	Saint Paul de Fenouillet	14-avr	17-avr	04-mai	

Évaluation du risque : Surveillez les pièges et les dépôts de pontes.

- **Eulia** (*Argyrotaenia ljugiana*)

- × **Hérault** : Des captures de papillons sont toujours observées. Elles sont en diminution.

Évaluation du risque : Compte tenu des stades phénologiques, le risque est faible.

BLACK ROT (*Guignardia bidwellii*)

• **Éléments de biologie** (Source : *Guide des Vignobles Rhône Méditerranée 2020-2021*)

Le black-rot est provoqué par un champignon *Guignardia bidwellii*. Il hiverne sous forme de périthèces sur les organes touchés par la maladie (en particulier les baies momifiées laissées sur les rafles sèches et les vrilles qui restent sur les fils).

Au printemps, ils libèrent des ascospores suite à une humectation prolongée et à une température supérieure ou égale à 9°C (11°C minimum pour le mildiou). Les premières contaminations sont possibles dès le stade 2 ou 3 feuilles étalées « stade BBCH 12-13 ».

Après une période d'incubation d'une vingtaine de jours, les taches caractéristiques apparaissent sur le feuillage. Ces taches sont plus ou moins régulières, d'environ 5 mm de diamètre. De couleur « café au lait », virant au « brun feuille desséchée », elles sont bordées d'un liseré violacé. Elles se couvrent ensuite de pycnides, ce qui permet de les différencier de taches analogues ayant une autre origine (désherbants foliaires).

• **Situation aux vignobles**

× **Vignoble régional**

Rappel : bilan de campagne 2020 : la maladie est un peu plus présente qu'en 2019 que ce soit sur parcelles à historique ou sur parcelles sans historique. Dans les Pyrénées-Orientales, la maladie est plus importante que dans le reste du vignoble régional cependant les pertes de récolte imputées au black-rot restent très localisées à très peu de parcelles du secteur des Aspres premiers coteaux.

Méthodes prophylactiques : L'élimination d'un maximum d'organes touchés l'année précédente, en les brûlant ou en les enfouissant à l'abri de la lumière, permet de limiter les futures contaminations.

Évaluation du risque : il convient de repérer :

- Les **parcelles à risque fort**, avec perte de récolte en 2020 et/ou 2019. Dans ces parcelles, un fort inoculum peut-être présent notamment sous forme de « momies », grappes sèches avec des grains séchés de coloration noire-bleutée (périthèces visibles). En cas de circonstances favorisantes (pluie ou humectation), ces périthèces généreront les contaminations primaires en présence de végétation réceptive. **Ce type de parcelles, est très peu présent dans le vignoble régional.**

- Les **parcelles à « historique »** où la maladie a été présente mais bien contrôlée.

ACARIENS

× **Hérault**

Dans les parcelles de référence, les comptages réalisés montrent la présence d'acariens utiles et nuisibles avec toujours la prédominance d'acariens utiles (typhlodromes).

Évaluation du risque : à partir du stade phénologique « première feuille étalée » (stade 07 ou BBCH 11), surveillez l'évolution des populations et la présence d'auxiliaires.

Seuil indicatif de risque (au printemps) : 70% de feuilles occupées par au moins un acarien nuisible, en l'absence d'acarien utile.

ERINOSE (*Colomerus vitis*)

× **Aude, Gard**

Des symptômes sur feuilles sont observés à des fréquences variables.

× **Hérault**

Des symptômes sont observés très localement sur feuilles. Ils sont parfois bien visibles sur certains cépages tels que le Muscat à petits grains.

× Pyrénées-Orientales

Des symptômes sur feuilles parfois importants sont visibles sur Grenaches, Muscats, Carignan...

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

ACARIOSE *(Calepitrimerus vitis)*

× Aude :

Les parcelles observées ne montrent pas de symptômes pour le moment.

Évaluation du risque : A ce jour, le risque est faible.

CICADELLES VERTES *(Empoasca vitis)*

× Hérault

De rares larves de cicadelles vertes sont visibles.

Évaluation du risque : L'expansion de cette espèce peut être limitée par régulation naturelle. A cette période le risque est nul.

RAVAGEURS SECONDAIRES

• Escargots

× Hérault

On note leur présence sur les ceps, les dégâts constatés peuvent être importants, notamment sur des parcelles déjà touchées par le gel.

Évaluation du risque : Ces attaques en début de végétation peuvent générer un rabougrissement ou un ralentissement de la végétation, il convient de rester vigilant lors des printemps humides et doux.

• Malacosome du Portugal

× Hérault, Pyrénées-Orientales

Leur présence est notée dans quelques parcelles.

Évaluation du risque : Les attaques (feuilles dévorées) sont généralement limitées à quelques ceps. Le risque est faible.

Crédit photos : Chambres d'agriculture de la zone Languedoc-Roussillon et Groupe Guide des Vignobles Rhône-Méditerranée

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce Bulletin de Santé du Végétal a été préparé par les animateurs filière viticulture des Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales avec la participation du comité de validation et élaboré sur la base des observations réalisées par les Chambres d'agriculture de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, l'ADVAH, FREDON Occitanie, Néotera, Péris SAS, Ets Touchat, Ets Perret, Société JEEM.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRA d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.